



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Lois

Question écrite n° 121299

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la mise en oeuvre de la loi n° 93-122 du 29 novembre 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques. En effet, il semblerait que les décrets d'application des articles 74-II, 74-IV et 81 de ce texte n'aient pas encore été adoptés à ce jour. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121299

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3065